



**Mairie de Gençay**  
Place du Marché  
**86160 GENÇAY**  
☎05.49.59.31.36 - ☎05.49.53.64.10  
mairiedegençay@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL SYNDICAL**

L'an deux mil dix-neuf, le 5 juin à 8h30, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Gençay, sous la Présidence de Monsieur Michel PAIN, Président du SIVM et Maire de Saint Maurice la Clouère.

Présents : M. Michel PAIN, M. François BOCK, M. Claude FERRON, M André BIBAULT, Mme Sophie PEZIN LEFEBVRE

Date de la convocation : 29 mai 2019

Absente excusée : Mme Françoise PERIDY

Pouvoirs : Néant

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

Nombre de votants : 5

Secrétaire : Michel PAIN

**1. Approbation du compte rendu du 29 avril**

Approuvé à l'unanimité

**2. Plan d'eau de Verneuil :**

• **Maison de la nature – Choix des entreprises**

Monsieur le Président informe l'assemblée que la date de clôture de remise des offres concernant la construction de la maison de la nature était fixée le 10 mai 2019 à midi. La commission d'analyse des offres s'est réunie le mardi 28 mai 2019 et propose de retenir les offres ci-après :

| <b>Lots</b>   | <b>Entreprises retenues</b> | <b>Montant des offres HT</b> |
|---|-----------------------------|------------------------------|
| Lot 1 : Gros œuvre                                  | BELLO Construction          | 40 930.00€                   |
| Lot 2 : Charpente bois - ossature bois – couverture | BELLO Luciano               | 32 000.00€                   |
| Lot 3 : Menuiserie extérieures et intérieures       | BELLO Luciano               | 11 000.00€                   |
| Lot 4 : Faux plafonds                               | Côté plafond                | 1 150.00€                    |
| Lot 5 : Carrelage                                   | BELLO Construction          | 3 800.00€                    |
| Lot 6 : Peinture                                    | EURL JARASSIER Fils         | 2 320.00€                    |
| Lot 7 : Electricité                                 | LUMELEC                     | 6 000.00€                    |
| Lot 8 : Plomberie sanitaire                         | David RANGER                | 1 800.00€                    |
|   |                             | <b>99 000.00€</b>            |

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical accepte à l'unanimité la proposition de la commission d'analyse des offres et autorise le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

• **Feu d'artifice**

Voir pour relancer les artisans et les commerçants pour la participation au feu d'artifice.

Relancer la société « Prisme » pour la sono.

La déclaration auprès des services de la Préfecture a été validée.

**3. Point sur le projet circulation douce**

Le Président informe l'assemblée qu'il a rencontré monsieur Luc CERNAUT de l'AT86 qui suit le dossier. Des devis ont été sollicités auprès de l'entreprise GATINEAU pour la rambarde du pont. Voir aussi les problèmes d'écoulement d'eau au niveau de la maison DELCROIX. Affaire à suivre.

#### 4. Piscine

Le Président rappelle à l'assemblée que pour la maintenance de la piscine, le syndicat « Eaux de Vienne SIVEER » s'est désengagé et qu'il convient de trouver une société qui propose ce service. La proposition de la société Véolia est trop onéreuse, celle de l'entreprise GASNIER est retenue, mais il convient de modifier le système de traitement (pas de chlore gazeux mais liquide...), d'où des frais supplémentaires. Le Président indique que la prévision budgétaire pour les travaux de la piscine est insuffisante, il convient de prendre la décision modificative ci-après :

#### INVESTISSEMENT

| Dépenses                                       |             | Recettes                    |         |
|--|-------------|-----------------------------|---------|
| Article (Chap.) - Opération                    | Montant     | Article (Chap.) - Opération | Montant |
| 020 (020) : Dépenses imprévues                 | -5 102,90   |                             |         |
| 2158 (21) : Autres install., matériel et outil | -5 004,47   |                             |         |
| 2158 (21) - 108 : Autres install., matériel et | 10 107,37   |                             |         |
|  | <b>0,00</b> |                             |         |
| <b>Total Dépenses</b>                          | <b>0,00</b> | <b>Total Recettes</b>       |         |

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, accepte à l'unanimité la proposition du Président selon le tableau ci-dessus

#### 5. Projet de l'ancienne laiterie

En attente de l'avis de la communauté de communes. Avis favorable des communes de Gençay et de Saint Maurice la Clouère.

#### 6. Avenant à la convention de réalisation ou de contrôle des dossiers CNRACL

Le Président présente au Conseil la proposition d'avenant à la précédente convention de réalisation ou de contrôle des dossiers CNRACL conclue avec le centre de gestion de la Vienne.

Afin de ne pas interrompre ce service, l'avenant propose de prolonger la convention jusqu'au 31 décembre 2019.

Après en avoir débattu, le Conseil Syndical, à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise le Président à signer ledit avenant.

#### 7. Questions diverses

Demande d'utilisation de la piscine de l'association Aquatique Club de 10h à 12h. Voir avec le maître-nageur Valentine MÉTIER.